



Pays de l'Ours – Adet est l'association pyrénéenne créée en 1991 pour initier et promouvoir le retour de l'ours dans les Pyrénées.

Depuis bientôt 35 ans, nous sommes reconnus acteur majeur de la protection de l'ours dans les Pyrénées.

Initiateurs du retour de l'ours en 1996, nous avons été impliqués dans la majorité des lâchers réalisés en France.

Nous rassemblons des acteurs mobilisés : élus, associations et professionnels locaux ainsi que de nombreux particuliers.

Basés à Arbas dans les Pyrénées, où plusieurs ours ont été lâchés, nous sommes présents et actifs sur le terrain.

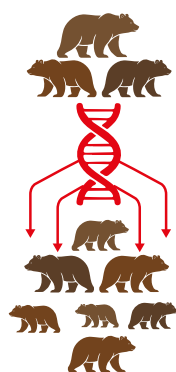
SYNTHÈSE

L'OURS DES PYRÉNÉES FACE À L'URGENCE GÉNÉTIQUE

mars 2026



CHIFFRES CLÉS :

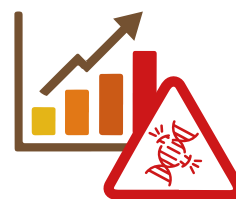


90%
DES OURS
PRÉSENTS EN 2024
DESCENDENT
DE 2 FEMELLES
ET 1 MÂLE



LA CONSANGUINITÉ MOYENNE
DE LA POPULATION D'OURS A
TRIPLÉ EN 20 ANS

15% DE CONSANGUINITÉ
= **2,37 OURS**ONS PAR PORTÉE



SANS RÉACTION RAPIDE,
LA CONSANGUINITÉ VA ENCORE
PLUS QUE DOUBLER
EN 20 ANS

30% DE CONSANGUINITÉ
= **1,56 OURS**ONS PAR PORTÉE

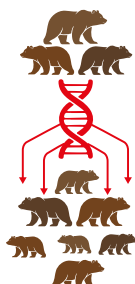
Pays de l'Ours - Adet, d'après les données OFB, LDgenX et L. Auclair

AVEC LE SOUTIEN DE :



1. UN SUCCÈS DÉMOGRAPHIQUE EN TROMPE-L'ŒIL

Depuis le lancement des programmes de renforcement en 1996, la population d'ours brun dans les Pyrénées a connu une **croissance numérique indéniable**, passant de 5 individus en 1995 à environ une centaine aujourd'hui. Cependant, cette augmentation des effectifs masque une **fragilité structurelle majeure : l'érosion génétique**.



Le constat dressé par le bureau d'études **LDgenX** est sans appel : **90 % des ours présents en 2024 descendent de seulement deux femelles et un mâle**. Cette base fondatrice extrêmement étroite a conduit à un triplement de la consanguinité en 20 ans. Sans intervention rapide, ce taux devrait encore doubler d'ici deux décennies. L'étude souligne que la population approche de sa capacité d'accueil territoriale (estimée entre 400 et 500 individus), ce qui rend la **qualité génétique plus cruciale que le simple nombre** pour assurer la survie de l'espèce.

2. LES CONSÉQUENCES CONCRÈTES DE LA CONSANGUINITÉ

La consanguinité n'est pas qu'une menace théorique ; ses effets délétères, regroupés sous le terme de «**dépression de consanguinité**», sont déjà mesurables sur le terrain :



• **Baisse de la fertilité moyenne** : Une portée faiblement consanguine (jusqu'à 15 %) compte en moy **2,37 oursons**, contre seulement **1,56** pour une portée plus consanguine (30 %).



• **Mortalité accrue** : Les oursons nés de mères consanguines présentent des taux de survie plus faibles.

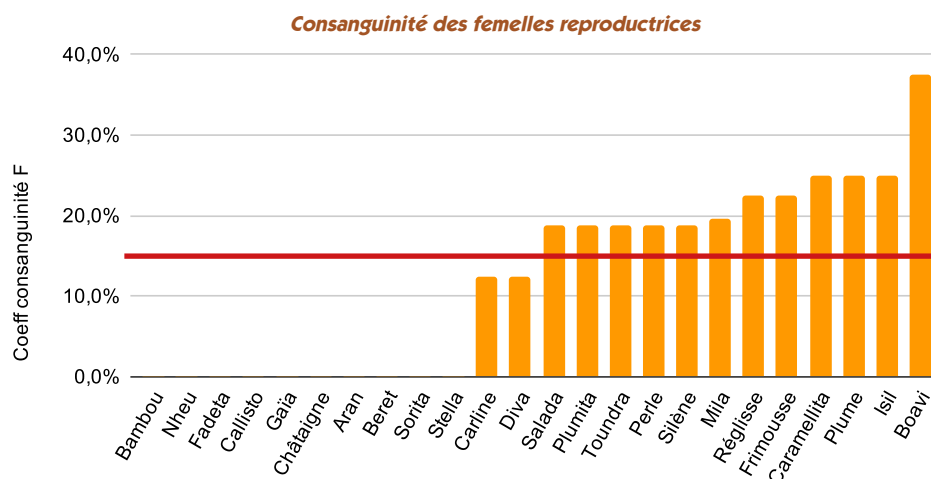


• **Perte de résilience** : En perdant sa diversité génétique, l'espèce perd son «assurance-vie» et sa capacité à s'adapter aux changements environnementaux, aux maladies ou au dérèglement climatique.



• **Isolement** : La consanguinité semble réduire de moitié les capacités de dispersion des jeunes, favorisant ainsi l'isolement géographique et génétique.

Or, plus de la moitié des femelles reproductrices vivantes en 2024 présentent déjà un coefficient de consanguinité supérieur à 15 %.



Pays de l'Ours - Adet, d'après les données du Réseau Ours Brun / OFB

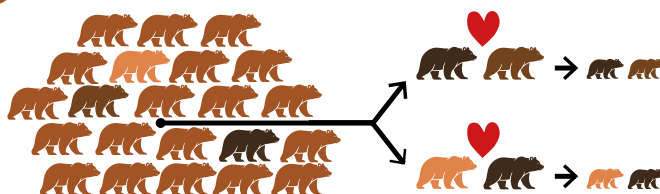
3. L'INDICATEUR CLÉ : LA «POPULATION EFFICACE»

L'étude insiste sur une notion fondamentale : la «**population efficace**». Contrairement au décompte total des individus, cet indicateur mesure la **part de la population** qui participe réellement au brassage génétique et à la résilience du groupe.

exemple

TAILLE DE LA POPULATION : 22

TAILLE DE LA POPULATION EFFICACE : 3



Les experts internationaux considèrent qu'une population dont la **taille efficace est inférieure à 50** est en danger immédiat. Or, pour l'ours des Pyrénées, cet indicateur est aux alentours de 10, ce qui est alarmant malgré la croissance du nombre total d'individus.

Les experts préconisent d'intégrer cet indicateur dans toutes les stratégies de conservation futures en remplacement du simple suivi numérique.

4. VINGT ANS D'INACTION ET D'ALERTE IGNORÉES

Le document dénonce une **politique de conservation défailante** de la part de l'État français. Depuis 2003, de multiples organismes scientifiques (CNRS, MNHN, OFB) ont alerté sur la nécessité de lâchers réguliers pour briser le cycle de la consanguinité.

Pourtant, les décisions politiques ont souvent privilégié l'immobilisme :



En 2011 et 2020, les engagements de lâchers ont été suspendus sous la pression des opposants.



L'actuel «**Plan d'action Ours brun 2018-2028**» est insuffisant car il a sous-évalué le risque génétique.



La France a déjà été condamnée en 2018 par le tribunal administratif de Toulouse pour «**carence fautive**» dans son obligation de restaurer la population.



5. RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES ET OBLIGATIONS LÉGALES

Pour éviter l'extinction à moyen terme, l'expertise LDgenX et l'association Pays de l'Ours - Adet demandent un plan d'action rigoureux :

-  **1 Le «Sauvetage Génétique» :** Lâcher **30 ours d'ici 2040** avec une priorité donnée aux femelles (~70 %) pour maximiser le brassage sans déstabiliser socialement la population.
-  **2 Une sélection rigoureuse :** Les individus introduits doivent être choisis pour leur distance génétique avec la lignée actuelle et leur richesse allélique.
-  **3 Remplacement immédiat :** L'État doit respecter son engagement de remplacer les 4 ours morts de cause humaine en 2020 et 2021.
-  **4 Un plan à la hauteur :** L'Etat doit dès maintenant travailler au prochain Plan National d'Action (PNA) ours en intégrant la priorité démogénétique.

En conclusion

La population d'ours des Pyrénées reste «en danger critique».

Si la croissance numérique actuelle offre une illusion de viabilité, le piège génétique est en train de se refermer.

Le prochain Plan National d'Action, qui doit être préparé dès 2026, représentera la dernière opportunité de désamorcer cette «bombe génétique» avant que les effets ne deviennent irréversibles.

Pour en savoir plus

DOSSIER COMPLET

https://paysdelours.com/wp-content/uploads/2026/03/ours-pyrenees_2026-03_dossier_l-urgence-de-desamorcer-la-bombe-genetique_pays-de-l-ours.pdf

EXPERTISE LDgenX

https://paysdelours.com/wp-content/uploads/2026/03/ours-pyrenees_2026-01_LDgenX_Rapport-analyses-Ours-DemoGenetique.pdf

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

<https://paysdelours.com/fr/ours-des-pyrenees-il-est-urgent-de-desamorcer-la-bombe-genetique/>

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Association
Pays de l'Ours - Adet
Maison des associations
31 160 ARBAS

contact@paysdelours.com
05 61 97 48 44

WWW.PAYSDELOURS.COM



Illustrations © Isaac May